

V1851

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON,

SUIVIES DE SES CONTINUATEURS

DAUBENTON, LACÉPÈDE, CUVIER, DUMÉRIL, POIRET,
LESSON ET GEOFFROY-S^T-HILAIRE.

BUFFON ET DAUBENTON.

MAMMIFÈRES.

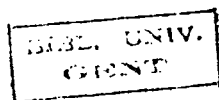
TOME II.

SEULE ÉDITION COMPLÈTE,

AVEC FIGURES COLORIÉES.

A BRUXELLES,
CHEZ TH. LEJEUNE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES ÉPERONNIERS, n° 8, n° 397.

1828.



LE MONAX OU MARMOTTE DU CANADA.

MARMOTTE MONAX, ARCTOMYS MONAX; LINN.

Nous donnons ici la figure (pl. 176) de l'animal que nous avons indiqué sous le nom de *monax*, marmotte du Canada. Le dessin nous a été envoyé par M. Collinson, mais sans aucune description. Cette espèce de marmotte me paraît différer des autres marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes et le bobak, ou marmotte de Pologne, en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête, qui est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue et moins fournie dans le monax que dans notre marmotte; en sorte qu'on doit regarder cet animal du Canada, comme une espèce voisine, plutôt que comme une sim-

ple variété de la marmotte des Alpes. Je présume qu'on peut rapporter à cette espèce, l'animal dont parle le baron de la Hontan (1), et qu'il nomme siffleur: il dit qu'il se trouve dans les pays septentrionaux du Canada, qu'il approche du lièvre pour la grosseur, mais qu'il est plus court de corps; que la peau en est fort estimée, et qu'on ne recherche cet animal que pour cela, parce que la chair n'en est pas bonne à manger: il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux siffleurs, parce qu'ils sifflent en effet à l'entrée de leurs tanières lorsque le temps est beau. Il dit avoir entendu lui-même ce sifflet à diverses reprises. On sait que nos marmottes des Alpes sifflent de même et d'un ton très-aigu (2).

MARMOTTE DE KAMTSCHATKA.

Les voyageurs russes ont trouvé, dans les terres du Kamtschatka, un animal qu'ils ont appelé *marmotte*, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication; ils disent seu-

lement que sa peau ressemble de loin, par ses bigarrures, au plumage varié d'un bel oiseau; que cet animal se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour manger, et qu'il se nourrit de racines, de baies et de noix de cèdre (*Hist. gén. des Voy.*, tome 19, page 253). Je dois observer que cette expression, *noix de cèdre*, présente une fautive idée; car le vrai cèdre porte des cônes, et les autres arbres, qu'on a désignés par le même nom de cèdre, portent des baies.

(1) Voyage du baron de la Hontan, t. 1, page 95.

(2) Le monax est une espèce de marmotte bien distincte, ainsi que l'a fait connaître M. F. Cuvier. Il habite le Canada seulement, et c'est à tort qu'on a confondu avec lui le *cuniculus bahamensis* de Caterby, qui est le *capromys* de M. Desmarest.

DESJ. 1825.